

Table ronde co-organisée avec la Coalition Marocaine pour l'Eau Quelle Gouvernance de l'eau dans un contexte de rareté ? CFP, 16 mars 2023

Discours de Monsieur le Directeur Général

Mme la Présidente de la Coalition Marocaine pour l'Eau Chers participants et invités

C'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir à Bank Al-Maghrib et de vous souhaiter la bienvenue à cette table ronde organisée à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, sur le thème "Quelle gouvernance de l'eau dans un contexte de rareté?

Je tiens tout d'abord à remercier **Mme Tazi Sadeq**, Présidente de la Coalition Marocaine pour l'Eau (COALMA) pour l'initiative qu'elle a prise pour que cet événement soit co-organisé par cette Coalition et la Banque.

Mes remerciements vont également aux membres de cette Coalition ici présents, aux intervenants et aux participants à cette table ronde.

On ne peut qu'être ravi de voir autant de responsables d'institutions publiques et privées et autant de monde ici présent. Ceci témoigne d'une conviction que le sujet de l'eau revêt une importance capitale pour notre pays, particulièrement dans le contexte actuel marqué par un stress hydrique sans précédent.

Mais, il se peut que beaucoup d'entre vous se posent la question sur la relation entre la problématique de l'eau et la Banque centrale qui, en ces temps-ci, a beaucoup à faire notamment sur le front de la lutte contre l'inflation.

La réponse à cette interrogation se situe à deux niveaux :

D'abord, nous partageons la même conviction que la COALMA et d'autres institutions représentées ou non dans cet événement. La Banque s'est exprimée en effet à plusieurs reprises sur la vulnérabilité de l'économie marocaine au changement climatique.

Ainsi, et dans son rapport annuel de 2021, présenté à Sa Majesté le Roi, la Banque a souligné que face au déficit sévère en ressources hydriques, la prise de conscience de la gravité de la situation reste encore insuffisante et qu'une approche holistique et surtout ferme demeure nécessaire pour renforcer la prise en compte des exigences climatiques comme une constante fondamentale de toute action publique ou privée.

Les politiques mises en place et les investissements dans les infrastructures sont essentiels pour réduire le stress hydrique, mais ils ne seraient pas suffisants s'ils ne sont pas accompagnés par des politiques agissant sur les comportements.

Je rappelle dans ce cadre que Sa Majesté le Roi a souligné dans son discours d'Octobre 2022 au Parlement qu'il est indispensable de prendre en compte le coût réel de l'eau à chaque étape de la mobilisation de cette ressource. De même, le Nouveau Modèle de Développement a recommandé de mettre en place une tarification qui reflète la valeur réelle de la ressource et incite à la rationalisation des usages.

Bank AL-Maghrib ne se limite pas uniquement à porter la bonne parole, elle passe aussi à l'acte pour donner l'exemple et contribuer à l'effort national pour une gestion responsable de l'eau. Dans le cadre de notre politique RSE, nous avons ainsi adopté en janvier de cette année une charte d'engagements pour rationaliser l'utilisation de l'eau au niveau des sites de la Banque et pour

sensibiliser l'écosystème, en particulier le système financier sur l'usage responsable de la ressource eau.

Le 2ème niveau de la réponse à la question sur la relation entre la gestion de l'eau et la banque centrale, c'est que de manière générale les systèmes financiers, qui sont supervisés par les banques centrales et d'autres régulateurs, ont un rôle important à jouer pour financer les investissements nécessaires pour faire face aux dérèglements climatiques en particulier le stress hydrique, couvrir et maîtriser les risques climatiques et canaliser les ressources pour le verdissement de l'économie.

Les banques centrales en tant que régulateur du système bancaire favorisent la finance verte mais sont aussi tenues de surveiller les risques liés aux enjeux climatiques.

En plus, les banques centrales ont pris conscience que les **enjeux climatiques** s'interfèrent avec les objectifs de stabilité des prix et de stabilité financière, objectifs qui relèvent de leur mandat.

Pour coopérer à relever ces nouveaux défis, plusieurs banques centrales ont créé il y a cinq ans une coalition appelé NGFS, réseau des banques centrales et superviseurs pour le verdissement du système financier, dont Bank Al-Maghrib est membre.

C'est grâce aux travaux et études de ce réseau qu'il apparaît aujourd'hui de plus en plus évident que les banques centrales ont un rôle important à jouer dans la lutte contre le dérèglement climatique, sachant que la responsabilité première en matière de politique climatique revient aux gouvernements à travers l'engagement vers la neutralité carbone, des politiques sectorielles, la taxe carbone ou des incitations fiscales.

Ainsi, les chocs climatiques peuvent engendrer un ralentissement de l'activité économique et la hausse des prix et provoquer ainsi une stagflation.

De tels impact sont de plus en plus visibles, ces dernières années, sur l'activité agricole et sur les prix de produits alimentaires dans des pays comme le Maroc.

De même, le changement climatique engendre des risques physiques et de transition qui sont source de risques financiers qui peuvent affecter les institutions financières notamment les banques et les compagnies d'assurances. Le risque physique correspond aux pertes directes associées aux dommages causés par les aléas climatiques sur les agents économiques ; quant au risque de transition, il correspond aux conséquences économiques entraînées par la mise en place d'une politique bas carbone.

Compte tenu de ces risques, le réseau NGFS s'est attaché à mieux identifier les risques financiers liés au changement climatique et aux risques de dégradation des écosystèmes naturels, en particulier les ressources en eau, pour les intégrer dans les travaux d'analyse des scénarios catastrophes et de politique monétaire.

Le réseau mène également des travaux d'analyse de l'impact du changement climatique, la biodiversité et l'utilisation de l'eau et des terres, sur la stabilité financière, en explorant les interactions entre les facteurs de risque liés au stress hydrique, la sécurité alimentaire, l'économie et le système financier.

Dans le sillage des travaux du NGFS, Bank Al-Maghrib a édicté, en 2021, une Directive réglementaire qui demande aux banques d'intégrer les enjeux climatiques et environnementaux dans leur dispositif de gestion des risques et qui les incite à promouvoir la finance verte.

Pour accompagner les banques dans l'application de cette directive, des études son en cours sur l'exposition du secteur bancaire aux risques climatiques physiques et de transition et qui visent trois objectifs : (1) l'évaluation des expositions et des canaux de transmission des risques climatiques au secteur financier, (2) l'analyse de la vulnérabilité du secteur bancaire aux scénarii de chocs climatiques actuels et futurs, (3) la projection de l'impact futur potentiel des scénarios climatiques sur les bilans des banques (ratios de solvabilité et les créances en souffrance), à travers un exercice de stress test.

Au Maroc, le risque physique est le risque climatique le plus important actuellement, du fait des cycles de sécheresse et des inondations liés aux changements climatiques très fréquents. Les inondations en particulier causent en moyenne des pertes directes estimées par la Banque Mondiale à 450 millions de dollars par an et affectent davantage les ménages vulnérables.

En plus les risques d'inondation peuvent être accentués du fait que le littoral du pays, qui concentre plus de 65 % de la population et 90 % de l'industrie, est exposé à l'élévation du niveau de la mer. Le risque physique est d'autant plus important en l'absence de mécanismes de financement et de couverture des risques d'inondation suffisantes.

Les changements climatiques et la transition vers une économie verte nécessitent des investissements très importants. Pour leur mobilisation, les marchés ont besoin d'informations financières sur les risques climatiques. C'est l'objectif recherché par les études encours et le projet de mise en place d'une taxonomie verte simplifiée couvrant le secteur bancaire, le marché des capitaux et le secteur des assurances que compte mener la Banque centrale, avec l'appui technique de la Banque Mondiale et de la société de Financement International

(SFI), en vue d'assurer le développement du marché financier vert et de renforcer la transparence autour du climat et de la finance climat.

Je m'arrête là et souhaite plein de succès à cette rencontre qui est une opportunité pour élargir le dialogue et échanger sur les bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau.